



DIRECTION
FÉDÉRALE COLLÉGIALE

FSGT *Fédération Sportive
et Gymnique du Travail*

Compte rendu de réunion
DFC Plénière
10 et 11 juin 2021

Présent·e·s (*visio ou présentiel*) : Pascal Blanchet, Emmanuelle Bonnet Oulaldj, Benjamin Chevit, Nicole Delamare, Mohammed Debbouza (*vendredi*), Gérard Dizet, Jean-Yves Fauchon, António Fonseca, Céline Machado, Franck Santos, Thomas Valle, Yves Renoux (*vendredi*), Mélanie Pieters (*assistante*)
Excusé·e·s : Colette Coquil, Michelle Delgado, Maryse Laussel, Violaine Litzler

1) Analyse du contexte

Elections présidence CNOSF

Après la présentation des programmes des candidates et candidats le 27 mai (sans échanges avec les fédérations), le grand oral aura lieu le 16 juin au CNOSF. Lors de cette dernière étape avant l'Assemblée Générale du 29 juin, les fédérations pourront mettre une question dans une urne dont 10 questions seront tirées au sort. Mohammed Debbouza représentera la FSGT pour ce temps.

La présentation des programmes du 27 mai au CNOSF est disponible [en replay](#) ainsi que le texte de présentation du projet porté par Emmanuelle [sur ce lien](#).

2) Mesures de soutien aux clubs FSGT

Certains clubs FSGT ont fait savoir à la fédération, via leur comité, qu'ils feraient don de leurs avoirs par solidarité avec la Fédération. C'est un acte politique à souligner.

3) Travail à distance - Avec Linda Tadount (DFH)

Plusieurs demandes de travail à distance ayant été formulées auprès du Dispositif des Forces Humaines (DFH) au cours des derniers mois, il est apparu nécessaire de préciser les modalités d'accès à cette organisation spécifique du travail.

Le Dispositif des Forces Humaines (DFH) rappelle en introduction la différence entre le travail à distance où la présence au siège est ponctuelle, le ou la salarié·e ne vivant pas en Île-de-France, et le télétravail qui permet au salarié·e·s franciliens de travailler ponctuellement depuis chez eux.

Actuellement, le travail à distance est possible en cas de rapprochement de conjoint·e. Si le ou la conjoint·e du / de la salarié·e concerné·e était amené·e à quitter l'Île-de-France, pour des raisons professionnelles, la demande de travail à distance pouvait être étudiée. La multiplication des demandes ces dernières semaines nécessite de définir un peu plus précisément le cadre de fonctionnement. Il faut en effet préserver les équilibres en garantissant à la fois que le siège fédéral reste un espace permettant le travail collectif des salarié·e·s et des bénévoles, tout en permettant des adaptations dans l'organisation du travail en vue d'éviter le départ contraint de salarié·e·s.

Au terme de l'échange, il est confirmé que le travail à distance doit relever de l'exception, la volonté étant de continuer à privilégier la présence des salarié·e·s au siège fédéral. Cependant, comme actuellement, en cas de départ pour des raisons professionnelles de son / sa conjoint·e en dehors de l'Île-de-France, la demande de travail à distance d'un·e salarié·e pourra être étudiée.

Ce préalable sera indispensable mais pas suffisant. Au cas par cas, il faudra ensuite évaluer à la fois l'intérêt pour l'organisation de trouver des dispositions pour que le salarié puisse rester en poste mais aussi la capacité du / de la salarié·e à s'adapter à une organisation du travail à distance.

Des premiers critères d'analyse ont été avancés, à compléter. Du point de vue de l'organisation collective du travail :

- maintenir une présence forte au sein du siège fédéral en général, de l'espace de travail concerné en particulier,
- évaluer la difficulté à remplacer le / la salarié·e concerné·e en prenant en compte son profil, son expérience, ses compétences,
- etc.

Du point de vue du / de la salarié·e :

- le poste de travail,
- l'ancienneté,
- les compétences,
- les facilités de déplacement,
- Etc.

Le Dispositif des Forces Humaines se charge de poursuivre l'élaboration du cadre de fonctionnement du travail à distance, en vue d'une nouvelle séquence en DFC puis lors d'une réunion commune des salarié·e·s du siège fédéral.

4) Séquence de travail avec le PACS - Avec Guillaume Conraud et Thomas Fontenelle

Cette séquence a pour but de continuer à travailler le projet du Pôle Activités et Culture Sportive (PACS) et de rendre plus lisible sa cohérence d'ensemble afin de permettre à chaque espace de travail du siège fédéral et chaque structure FSGT d'y contribuer plus facilement. En appui sur la dernière séquence en DFC plénière, les enjeux retenus sont :

1) Fonctionnement et organisation des pratiques :

La question des publics cibles, notamment sur les Quartiers Politique de la Ville (QPV) et sur la pratique féminine a besoin d'être travaillée transversalement et en lien avec le niveau local. Il sera également nécessaire de faire des choix sur les publics prioritaires.

2) Pratiques émergentes :

Les Espaces Fédéraux Thématiques (EFT) concernant les pratiques émergentes sont à poursuivre. Même si le PACS pourra piloter différents Espaces Fédéraux Thématiques comme le E-sport ou le Sport en plein air, il y aura aussi besoin que certains soient pris en charge à tous les niveaux de la Fédération.

3) Fonctionnement des activités :

La question de la transversalité et l'évolution de l'organisation des CFA est au cœur du projet du PACS. Il sera donc pilote sur cet axe mais pour que le fonctionnement des activités soit plus transversal, l'implication d'une diversité d'acteurs sera nécessaire.

Le PACS alerte sur le fait que sans forces humaines supplémentaires le PACS ne pourra pas s'engager sur tous ces axes et sur des questions transversales autour de la formation ou des projets à l'international par exemple.

Au terme de l'échange, il paraît nécessaire de prévoir de nouvelles séquences de travail, pas uniquement avec la DFC, autour de deux axes :

- penser l'évolution des ANA et des CFA,
- dégager des priorités de travail et définir les objectifs, échéances et résultats attendus ainsi que les besoins en forces humaines correspondant.

5) Calendrier DFC

En prévision de la saison prochaine et en appui sur les événements institutionnels prévus, un point sur le calendrier de la DFC est fait. Sauf exception les DFC se tiennent le jeudi sur la journée et le vendredi matin comme suit :

- 16 et 17 septembre
- 14 et 15 octobre
- 04 et 05 novembre : en présentiel
- 09 et 10 décembre
- 13 et 14 janvier ou 20 et 21 janvier 2022 : en présentiel (*date à confirmer en fonction de l'AFA 2022*)
- 10 et 11 février 2022
- 10 et 11 mars 2022 : en présentiel
- 14 et 15 avril 2022
- 19 et 20 mai 2022
- 16 et 17 juin 2022 : en présentiel

6) Assemblée Fédérale des Comités - Avec Cathy Denis

L'Assemblée Fédérale des Comités sera précédée de 2 visio-conférences avec les Comités les 28 & 29 septembre pour apporter des éléments intermédiaires sur la dynamique de reprise de saison. Cette AF des Comités se placera dans un contexte de reprise des activités sur une saison qui devrait être complète après deux saisons tronquées. Elle aura lieu les 5 et 6 novembre 2021 à la Maison du handball à Créteil (94).

Les premières thématiques qui seront travaillées sont :

- Le contexte externe et interne ;
- La formation des dirigeant·e·s et le "maillage territorial" ;
- Le plan fédéral de lutte contre les violences dans le sport ;
- Un angle à trouver pour du travail en commun entre les activités et les comités.

Il avait été proposé de faire une AG Extraordinaire pour faire évoluer les statuts et le règlement intérieur. Le PVAF propose de prendre le temps à ce sujet car le projet de Loi sport va vraisemblablement ne pas aboutir. Cela nous laisserait du temps pour mener un travail de fond,

notamment sur la place des femmes dans les instances dirigeantes, la question de la parité, le comité éthique et déontologie.

Les travaux pourraient avoir lieu dès 11h le vendredi pour se terminer vers 12h ou 12h30 le samedi pour éviter les départs lors de la séquence habituelle du samedi après-midi. Ce temps aura lieu en présentiel au maximum avec éventuellement un replay ou une diffusion en direct des travaux mais sans possibilité de participer aux échanges en distanciel.

7) Agenda et harmonisation du travail - Séquence élargie aux coordinateurs, coordinatrices et chargé·e·s de développement du siège fédéral

Présent·e·s (visio ou présentiel) : Jamil Kadi, Matthieu Ruiz, Linda Tadount, Vanessa Léger, Anne-Laure Goulfert, Véronique Maillard-Salin, Cathy Denis, Véronique Fatier, Michel Cremonesi, Thomas F.

Calendrier institutionnel

Le calendrier institutionnel rassemble les événements réunissant les structures FSGT comme l'Assemblée Générale, l'Assemblée Fédérale des Comités ou les Assemblées Nationales des Activités, séminaire enfance, etc. Il est nécessaire de consulter ce calendrier avant de fixer les dates des événements institutionnels afin d'éviter les doublons. Pour que ces événements soient ajoutés au calendrier, il faut envoyer un mail à l'espace ressources : espace.ressources@fsgt.org.

Il est consultable [sur ce lien](#).

Calendrier du siège fédéral

Le calendrier du siège fédéral est propre au siège et n'est pas public. Il rassemble les réunions, journées de travail ou événements internes au siège fédéral comme les coordinations de domaines ou pôles, les lundis de la formation, etc. Pour que ces événements soient ajoutés au calendrier, il faut envoyer un mail à l'espace ressources : espace.ressources@fsgt.org (ou pour obtenir le lien du calendrier).

Calendriers liés aux domaines et coordination des agendas

Afin de ne pas surcharger le calendrier institutionnel, ceux des épreuves fédérales ou des formations ne seront pas ajoutés dessus. En revanche et pour donner de la visibilité à ces agendas, il est décidé de les ajouter en fin de compte-rendu des DFC plénières ou des coordinations DFC.

Il est également évoqué la possibilité de temps en visio-conférence à limiter à une fois par semaine sur des séquences de travail ou d'information des domaines comme les lundis de la formation ou le mardi du PVAF. La coordination opérationnelle en lien avec les acteurs du siège coordonnera ces temps pour les limiter, sauf exception, à une fois par semaine.

8) Estivales 2021 - Séquence élargie aux coordinateurs, coordinatrices et chargé·e·s de développement

Présent·e·s (visio ou présentiel) : Jamil Kadi, Thomas F.

Les Estivales 2021 auront lieu à Camaret-sur-Mer du lundi 5 juillet au vendredi 9 juillet 2021.

La thématique centrale est : "La FSGT face aux défis du monde d'après" avec des études de cas concrets et communs à tout le groupe des Estivales.

Il est proposé de démarrer le lundi avec une conférence introductive et de décider collectivement de l'organisation de la semaine ainsi que de l'élaboration de la grille de lecture des "études de cas" FSGT et des éléments sur le contexte politique, sportif et social.

Les études de cas proposés à ce jour sont :

- "Etude de cas" comité FSGT 93 : relocalisation et festival des pratiques partagées
- "Etude de cas" projet MMA FSGT
- "Etudes de cas" : projet nature du collectif fédéral enfant et foot enfant FSGT à l'ES Vitry

La conclusion du vendredi matin devra également permettre de réfléchir aux 90 ans de la FSGT.

Il semble important d'évaluer le concept des Estivales conçu à la fois comme un espace de formation continue (des salarié·e·s et des bénévoles) et comme un espace contribuant à l'élaboration de la politique fédérale. Ce travail d'évaluation permettrait de faire évoluer ce concept.

Il semble également important de réfléchir au processus de construction des Estivales afin de permettre de l'inscrire comme thématique de travail au sein de chaque domaine et pôle tout au long de la saison. Et que le temps des Estivales devient une sorte de finalisation de ce processus. Ceci permettra l'implication d'une diversité de salarié·e·s et de bénévoles dans une démarche de co-construction.

9) Calendrier

- 1er juillet : Coordination DFC
- 16 et 17 septembre : DFC Plénière
- 14 et 15 octobre : DFC Plénière
- 04 et 05 novembre : DFC Plénière
- 09 et 10 décembre : DFC Plénière
- 13 et 14 janvier ou 20 et 21 janvier 2022 (*en fonction de l'AFA 2022*) : DFC Plénière
- 10 et 11 février 2022 : DFC Plénière
- 10 et 11 mars 2022 : DFC Plénière
- 14 et 15 avril 2022 : DFC Plénière
- 19 et 20 mai 2022 : DFC Plénière
- 16 et 17 juin 2022 : DFC Plénière

Lien vers les calendriers FSGT :

- [Calendrier institutionnel de la FSGT](#)
- [Calendrier des formations FSGT](#)
- [Calendrier PACS](#)